

Mouvement de résistance en France

Des enseignants, des travailleurs sociaux, des agents des services publics... refusent de se soumettre

La politique de Sarkozy et les politiques européennes de libéralisation des services suscitent, en France, un ample mouvement de résistance-désobéissance rassemblant, tant au niveau local que national, des enseignants, mais aussi des travailleurs d'autres secteurs qui voient dans les réformes actuelles un coup de butoir porté aux valeurs républicaines, à la citoyenneté, la solidarité, la démocratie... Focus sur ce mouvement de résistance rassemblant ceux qui refusent d'être complices du démantèlement de l'école et d'autres secteurs de services à la population.

Un refus de soumission aux réformes de l'Education nationale

Chez les enseignants, tout est parti de la lettre *En conscience, je refuse d'obéir !* qu'Alain Refalo, professeur des écoles¹ à l'école Jules Ferry de Colomiers (Haute-Garonne), adresse le 6 novembre 2008 à son inspecteur (voir pp. 74-75). Dans cette lettre, Alain Refalo s'insurge contre les dernières réformes de l'Education nationale, les 'réformes Darcos' (du nom du ministre alors en charge de l'Education nationale), et affirme qu'il refuse de participer à l'application de ces mesures, estimant qu'elles contribuent à la déconstruction de l'école publique. Dans la foulée, des milliers de professeurs des écoles informent à leur tour leur hiérarchie par voie de lettres, personnelles ou collectives, qu'ils entrent en désobéissance...

Trois jours après la publication sur internet de la lettre, le ministère demande à l'inspection académique de la Haute-Garonne d'ouvrir une enquête administrative sur cette 'affaire'. Le soir même, Alain Refalo est convoqué à l'inspection de circonscription. Dans les jours qui suivent, l'affaire est médiatisée par la presse régionale puis nationale, les cinq syndicats diffusent une pétition, les parents d'élèves de la classe d'Alain Refalo réagissent à leur tour et envoient une lettre à l'inspecteur d'Académie. Soutien de la presse, des syndicats, des parents, rien n'y fait, le 21 janvier 2009, une sanction financière est signifiée à Alain Refalo par l'inspection académique : retrait de deux jours de salaire par semaine pour 'service partiellement non fait'. De nouvelles actions voient alors le jour (rassemblements, motions de soutien, lettres ouvertes, création de blogs, solidarité financière...), des personnalités soutiennent les enseignants >> p. 75

La lettre d'Alain Refalo

« Je vous écris cette lettre car aujourd'hui, en conscience, je ne puis plus me taire ! [...] Le démantèlement pensé et organisé de l'Education nationale n'est plus à démontrer tant les mesures décidées et imposées par ce gouvernement l'attestent au grand jour [...] En conscience, je refuse de me prêter par ma collaboration active ou mon silence complice à la déconstruction d'un système, certes imparfait, mais qui a vocation à éduquer et instruire, à transmettre tout autant un 'art de faire' qu'un 'art de vivre', en donnant toutes ses chances à chaque élève, sans aucune distinction. »

Suit l'exposé de cinq dispositions auxquelles Alain Refalo refuse de se soumettre. La première concerne les 'nouveaux' programmes de 2008. Alain Refalo considère que ces derniers constituent une régression sans précédent : « Ils tournent le dos à la pédagogie du projet qui permet aux élèves de s'impliquer dans les savoirs, de donner du sens à ce qu'ils font, de trouver des sources de motivation dans leur travail. Cette vision mécaniste et rétrograde des enseignements, qui privilégie l'apprentissage et la mémorisation, va certainement enfoncer les élèves en difficulté et accentuer l'échec scolaire. Ces programmes sont conçus pour pouvoir fournir des résultats "quantifiables, publiables et comparables". Or, "en éducation, tout n'est pas quantifiable, ni même évaluable en termes d'acquisitions immédiatement repérables" (Philippe Meirieu). Nous sommes bien dans une logique d'entreprise et de libéralisation de l'école. Désormais, les enseignants seront évalués sur les progrès des acquis des élèves, c'est-à-dire sur la progression des résultats chiffrés. C'est notre liberté

pédagogique qui est ainsi menacée. Dans la mesure où les programmes de 2002 n'ont fait l'objet d'aucune évaluation sérieuse et que d'autre part nous ne savons toujours pas qui a élaboré et rédigé les programmes de 2008, d'ailleurs sans aucune concertation digne de ce nom, nous sommes en présence d'un déni de démocratie et de pédagogie. Pour toutes ces raisons, je considère que ces programmes sont totalement illégitimes. C'est pourquoi en conscience, j'ai décidé de ne pas les appliquer et de continuer à travailler dans l'esprit des programmes de 2002. »

Les quatre dispositions suivantes auxquelles Alain Refalo refuse de se soumettre concernent :

- l'instruction morale et civique, eu égard au choix qu'il a fait d'une éducation citoyenne permettant aux élèves de découvrir leur potentiel créatif et émotionnel au service du mieux vivre ensemble ;
- le dispositif d'aide personnalisée pour les élèves 'en difficulté' qui propose un traitement 'médical' et individuel de la difficulté, en dehors de toute motivation et de tout projet de classe, alors que de nombreuses expériences pédagogiques ont montré que la difficulté scolaire se traite avec efficacité avec l'ensemble du groupe-classe, dans des dynamiques de coopération, de tutorat, de travail différencié, d'ateliers de besoin... ;
- la transmission de listes d'élèves de CM1 et CM2 pour des stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires, qui ne peuvent, pour les mêmes raisons, résoudre le problème de l'échec scolaire ;
- la remise en cause du droit de grève par la loi sur le service minimum d'accueil dans les écoles les jours de grève et l'obligation donnée aux enseignants de se déclarer gréviste 48h avant la grève.

Alain Refalo cite ensuite Philippe Meirieu : « Nous avons le devoir de résister : résister, à notre échelle et partout où c'est possible, à tout ce qui humilie, assujettit et sépare. Pour transmettre ce qui grandit, libère et réunit. Notre liberté pédagogique, c'est celle de la pédagogie de la liberté. [...] Nous n'avons rien à lâcher sur ces principes pédagogiques. Car ils ne relèvent pas de choix passagers de majorités politiques, mais bien de ce qui fonde, en deçà de toutes les circulaires et de toutes les réformes, le métier de professeur dans une société démocratique. [...] Contre les rapports de force institués, le professeur doit promouvoir la recherche de la vérité et du bien commun. Pour contrecarrer la marchandisation de notre monde, il doit défendre le partage de la culture. Afin d'éviter la sélection par l'échec, il doit incarner l'exigence pour tous. » (Propos tirés de **Pédagogie : le devoir de résister**)

Alain Refalo termine sa lettre en disant : « Si aujourd'hui je décide d'entrer en résistance et même en désobéissance, c'est par nécessité. Pour faire ce métier, il est important de le faire avec conviction et motivation. C'est parce que je ne pourrais plus concilier liberté pédagogique, plaisir d'enseigner et esprit de responsabilité qu'il est de mon devoir de refuser d'appliquer ces mesures que je dénonce. Je fais ce choix en pleine connaissance des risques que je prends, mais surtout dans l'espérance que cette résistance portera ses fruits. J'espère que, collectivement, nous empêcherons la mise en œuvre de ces prétendues réformes. Cette action est une action constructive car dans le même temps il s'agit aussi de mettre en place des alternatives pédagogiques concrètes, raisonnables et efficaces. [...] ».

>> dissidents, ainsi que des responsables politiques. L'écrivain Jean-Marie Muller écrira : « L'histoire l'a amplement montré, la démocratie est beaucoup plus menacée par l'obéissance servile des citoyens que par leur désobéissance civile ». Mais cela n'empêche pas l'inspection de la Haute-Garonne de continuer à sanctionner Alain Refalo et des inspecteurs d'autres départements à sanctionner également des enseignants entrés en résistance, notamment une enseignante qui pratique la pédagogie coopérative Freinet, dont les fondements sont incompatibles avec les nouvelles mesures, et un animateur national de l'ICEM (Mouvement Freinet). Pour l'ICEM, « ces enseignants qui résistent et mettent en place d'autres pratiques servent l'école publique et donnent toute sa valeur au mot 'pédagogue' ». Début décembre 2008, ils sont une dizaine d'instituteurs à avoir reçu des pénalités de salaire (*Libération*).

Le 6 octobre 2010 à Carcassonne, Alain Refalo conduit une délégation d'enseignants du primaire en résistance pour rencontrer une délégation du Syndicat national des inspecteurs de l'Éducation nationale. Cette rencontre historique se veut un signe vers la voie de l'apaisement. Mais ni cette rencontre, ni un recours au Conseil supérieur de la Fonction publique, qui recommande de réduire la sanction à un blâme, ne fera fléchir l'inspecteur d'Académie.

Aussi des contrepropositions

Le 18 août 2010, le Réseau des enseignants du primaire en résistance lance un *Appel à l'insoumission à la politique de Sarkozy* en défense des valeurs de la République. Cet appel a pour vocation de susciter la prise de conscience qu'il est temps de ne pas seulement



Rencontre du Lien (Lien international d'Éducation nouvelle) – juillet 2009

dénoncer, mais d'agir ouvertement pour enrayer la machine à produire des injustices, des discriminations et des violences. « *A tous les citoyens, à toutes les forces vives de notre République, nous lançons un appel pressant à se déclarer en insoumission ouverte à cette politique immorale et dangereuse pour défendre les valeurs et les institutions républicaines qui sont bafouées par des lois et décrets contraires à la dignité humaine et à l'égalité des citoyens devant la loi. [...] Nous appelons les citoyens, les associations, les partis, les syndicats et toutes les forces de la société civile à rejoindre le mouvement de résistance civique aux lois antirépublicaines qui déshonorent notre pays, à diffuser largement cet appel et à participer massivement aux rassemblements du 4 septembre partout en France.* »

Lors de son Université d'été, tenue du 23 au 25 août 2010, le Réseau adopte un texte d'orientations, d'actions et de contrepropositions. « *Notre résistance veut impliquer indissociablement un programme de non-coopération qui s'oppose aux mesures qui nous semblent nocives pour l'avenir de l'école*

et un programme constructif qui propose les solutions qui nous semblent susceptibles de préparer cet avenir. » Ces propositions 'pour aller vers une école rénovée, au service du progrès de tous les élèves' concernent :

- le retour de la confiance envers les enseignants du primaire avec son corollaire pratique le respect de leur liberté pédagogique, le respect du travail des équipes pédagogiques ;
- le retrait de la circulaire sur le dispositif de l'aide personnalisée, la valorisation et la recommandation de dispositifs coopératifs de soutien au sein de la classe ;
- l'abandon des évaluations nationales dont l'objectif à terme est la mise en concurrence des établissements scolaires et la mise en place mutualisée d'évaluations diagnostiques et formatives ;
- l'abandon des jardins d'éveil payants, le maintien de la spécificité de l'école maternelle ;
- l'abandon définitif de la semaine de 4 jours, la mise en place d'une semaine équilibrée et d'une année scolaire respectant les rythmes biologiques de l'enfant ;
- le développement d'écoles à taille raisonnable (moins de 10 classes) centrées sur le bien-être des enfants ;
- la mise en place d'une politique de formation initiale et continue de qualité au sein d'IUFM rénovés ;
- l'abandon du fichier Base élèves², instrument du contrôle social, et la destruction de toutes les données déjà entrées ;
- ...

Convergences et partenariats

Cette Université d'été du Réseau des enseignants du primaire en résistance est l'occasion de rencontres et d'échanges avec de nombreux partenaires associatifs et mouvements pédagogiques (Appel des Appels,

Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui, ICEM-pédagogie Freinet, notamment).

Le Réseau est également en dialogue avec les structures syndicales, tant sur le plan local que national, pour favoriser toutes les convergences, y compris sur les méthodes d'action et de lutte. L'objectif est de faire avancer par le débat interne l'idée de résistance et de désobéissance dans les pratiques syndicales.

Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui

L'association *Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui*, parrainée par l'ancien résistant et ambassadeur de France Stéphane Hessel, lance, le 1^{er} novembre 2010, le Réseau citoyens résistants pour permettre à ceux qui le souhaitent de participer à la construction d'un projet de vie commun, dans l'esprit du programme du Conseil national de la Résistance de 1944 qui a défini des règles de vie commune basées sur la solidarité, l'entraide et la réussite de tous, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et de l'Appel des Résistants daté du 8 mars 2004 (« *faire vivre et transmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle* »).

Le Réseau des enseignants du primaire en résistance décide, lors de son Université d'été, de participer au projet initié par l'association des Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui pour l'élaboration d'un *Nouveau programme de société pour la première moitié du 21^e siècle*, conçu selon les principes de justice sociale, de démocratie et de fraternité du programme du Conseil national de la Résistance.

L'Appel des appels

Des professionnels du soin, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information et de la culture, constitués en collectif national, lancent, le 22 décembre 2008, *l'Appel des appels contre l'acceptation fataliste des mesures prises par les pouvoirs publics pour libéraliser les services*, mesures qui dans leurs différents lieux de travail ont pour conséquence une destruction systématique de tout ce qui tisse le lien social, accroissant la souffrance sociale et compromettant l'exercice des métiers et missions de ces secteurs. « *Au nom d'une idéologie de l'homme 'économique', le Pouvoir défait et recompose nos métiers et nos missions en exposant toujours plus les professionnels et les usagers aux lois 'naturelles' du Marché. Cette idéologie s'est révélée catastrophique dans le milieu même des affaires dont elle est issue. Nous [...] refusons qu'une telle idéologie mette maintenant en 'faillite' le soin, le travail social, l'éducation, la justice, l'information et la culture.* »

Un an plus tard, le 22 décembre 2009, les membres du collectif précisent leur réflexion dans *l'Appel des appels, un an après*, qui dit notamment dans un paragraphe intitulé *De l'asphyxie à l'insurrection des consciences* : « *Face à l'irresponsabilité des gouvernements, l'insurrection des consciences s'étend. Désobéissance individuelle, protestations, grèves, contestations multiformes : le refus d'obtempérer est la réponse de tous ceux qui ne se résignent pas au monde de la guerre économique et à cette civilisation d'usurier qui 'financiarise' les valeurs sociales et psychologiques et 'calibre' les individus [...]. Il y a un an, l'Appel des appels était lancé. Au mensonge de réformes qui, partout, font pire quand*

elles prétendent améliorer, des dizaines de milliers de professionnels de multiples secteurs [...] ont dit non. L'Appel des appels, un an plus tard, est connu comme un des points de ralliement, de croisement et de coordination des résistances. Le travail continue. Il est double : transversalité et réflexion commune. D'abord, établir des liens concrets entre des activités qui subissent toutes la même normalisation professionnelle. Cela se fait dans les comités locaux, et par toutes les alliances locales et nationales tissées entre associations, syndicats et collectifs. Ce qui lie dans ce que nous vivons est plus fort que ce qui sépare nos activités spécialisées. Ensuite, approfondir la réflexion commune. [...] Ici, ce ne sont pas des 'intellectuels' qui s'adressent à des 'travailleurs'. Ce sont des professionnels qui forment un collectif de pensée et d'action, un 'nous raisonnable' qui traverse les frontières des métiers et des disciplines. Intellectuels transversaux, plutôt que spécifiques, professionnels voulant exercer en toute connaissance de cause, tels se veulent les acteurs de ce mouvement [...]. »

Le 17 novembre 2010, à l'initiative de l'Appel des appels et d'organisations syndicales nationales (CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Syndicat de la Magistrature), des syndicalistes, des chercheurs et des professionnels de différents métiers et de différents secteurs se rassemblent à Paris pour inaugurer un espace de réflexion collective sur le travail à partir du thème de 'l'amour du métier' : magistrats, employés, chirurgiens, psychiatres, enseignants, ouvriers, éducateurs, psychologues, sociologues, ... établissent ensemble un diagnostic commun sur les évolutions du travail telles qu'ils les vivent et les subissent. Les participants décident que cette journée aura une suite de manière



Rencontre du Lien – juillet 2009

à poursuivre la réflexion et la lutte contre la destruction des métiers et la déshumanisation des relations sociales.

Les membres du Réseau des enseignants du primaire en résistance sont de ceux qui participent localement et nationalement aux initiatives de l'Appel des appels.

Partenariats sur le thème de la désobéissance des agents de l'Etat

Le 4 décembre 2010, est organisé à Paris un forum des résistances dans les services publics, à l'initiative du Réseau des enseignants du primaire en résistance, en collaboration avec Elisabeth Weissman, auteure de *La Désobéissance éthique* (voir p. 84).

Cette journée de réflexion rassemble des agents de différents services publics, confrontés à la volonté politique d'instaurer l'évaluation et la compétition, le fichage et la répression, et à terme, un service public de moindre qualité. L'objectif de la rencontre est d'échanger sur les stratégies de résistance – désobéissance collective proclamée, opposition souterraine, insoumission, freinage subversif – et de réfléchir à la mise en réseau de pratiques

contre le démantèlement des conquêtes issues des luttes sociales et du programme du Conseil national de la Résistance, ainsi qu'à l'initiation d'une campagne d'information commune à destination du grand public, afin de donner au plus grand nombre le désir et le courage de l'insoumission. Interviennent notamment des représentants de l'association des Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui, du Mouvement pour une alternative non violente, du Réseau éducation sans frontières, de l'Appel des appels, mais aussi des personnes engagées à titre individuel ou collectif dans la résistance (agent forestier, infirmiers psychiatriques, postier, agent de l'Office national des forêts, conseillère Pôle Emploi, directrice d'école en résistance, salariés d'EDF rebranchant l'électricité aux familles victimes de coupures...).

Le mouvement continue...

Le Réseau des enseignants du primaire en résistance participera ensuite, au printemps 2011, au colloque sur la désobéissance des agents de l'Etat organisé à Lyon à l'initiative du Mouvement pour une alternative non violente (MAN-Lyon) et les Désobéisseurs. Le but de ce colloque sera également de faire le point sur la diversité des mouvements de résistance et de susciter des partages d'expériences. Ce sera également l'occasion de faire le lien entre ces résistances actuelles et les expériences historiques de résistance et de désobéissance civile des fonctionnaires qui ont permis, dans de nombreux contextes, de gêner ou bloquer une politique d'Etat. Des ateliers permettront de discuter de stratégies collectives, du rapport à la légalité et du comment réagir face à la répression.

Le prochain rassemblement *Paroles de résistance* de l'association des Citoyens résistants

d'hier et d'aujourd'hui se tiendra, quant à lui, les 14 et 15 mai 2011, comme les précédents au Plateau des Glières en Haute-Savoie, haut lieu historique de la Résistance.

Un refus du néolibéralisme

Les actions de résistance en France, souvent initiées au niveau sectoriel ou local, ont rapidement rencontré un grand mouvement de solidarité nationale et intersectorielle autour d'une cause commune : la résistance à ce qui détourne les institutions de leur fonction première, un service de qualité assuré à tous. Ce mouvement social, rassemblant non seulement des professionnels de différents secteurs, mais aussi des syndicalistes, des parents d'élèves, des anciens résistants, etc., trouve sa raison d'être dans le refus de la marchandisation et de la libéralisation des services sociaux, éducatifs, de santé..., dans le refus de voir ces services transformés par les politiques néolibérales actuelles. La politique des appels d'offre dans le secteur de la formation (*voir article d'Elisabeth Duveau, pp. 52-54*) et ses conséquences sur le secteur associatif est notamment questionnée.

Rencontre du Lien – juillet 2009



Tout comme les enseignants qui refusent de suivre des programmes dont l'application permet de soumettre les élèves à une évaluation quantifiée, Roland Gori, président de l'Appel des appels, défend l'idée selon laquelle la 'néoévaluation' qui s'étend partout obéit à une logique de quantification généralisée de l'humain. Cette technicisation des relations sociales, accélérée par la financiarisation économique et le néolibéralisme, est le ressort de l'insurrection de conscience des professionnels.

Dans un article publié sur le site de l'Appel des appels ³, Joël Henry et Michel Chauvière analysent la situation française et ses liens avec les politiques européennes : « *En France, de plus en plus de services et établissements sociaux, éducatifs, médicosociaux sont contraints de passer par des appels d'offres, notamment dans les domaines de l'insertion et de la formation, et sont mis en concurrence avec des opérateurs privés, notamment dans l'accueil de la petite enfance, les établissements pour personnes âgées et les soins à domicile. En outre, les dossiers de candidatures sont de plus en*

Rencontre du Lien – juillet 2009



plus compliqués à monter, décourageant et disqualifiant les petites structures associatives qui ne disposent pas des moyens administratifs pour ce faire. Ces nouvelles modalités imposées par les autorités publiques sont d'autant plus exigeantes qu'elles doivent se conformer à des exercices juridiques imposés par le droit communautaire au nom duquel les instances européennes (Commission et Cour de justice) peuvent sanctionner tel ou tel Etat membre en raison d'une erreur manifeste, c'est-à-dire de la non-application d'une ou plusieurs règles des marchés publics et de la concurrence, fondements économiques et idéologiques de l'Union européenne. » Et, même si la directive Services (ex-Bolkestein) de 2006 – visant à garantir la liberté du marché et les règles de la concurrence dans le marché intérieur – exclut de son champ d'application certains services sociaux (logement social, aide à l'enfance, aux familles et aux personnes dans le besoin), ainsi que les services d'intérêt général non économique, cette exclusion ne concerne pas tous les services sociaux puisque certains d'entre eux (services d'accueil de la petite enfance, ceux dispensant des aides à domicile, ceux relatifs à la formation, à l'éducation populaire, les établissements recevant des personnes âgées) sont laissés dans le champ du marché. Comme on peut le deviner, ce sont évidemment les services qui, dans un système de mise en concurrence de tout ce qui peut l'être, représentent des débouchés prometteurs pour des opérateurs à but lucratif.

Le groupe MP4-Champ social (Mouvement pour une parole politique des professionnels du champ social), soutenant que les services sociaux ne sont pas, de par origine, statut et mission, des services marchands, a effectué une analyse juridique, économique et poli-



Rencontre du Lien – juillet 2009

tique de la directive européenne Services et milite pour que l'accès à ce secteur soit barré aux opérateurs dont la seule finalité est le profit financier.

Dans leur article, Joël Henry et Michel Chauvière invitent leurs lecteurs à les soutenir : « *Sachant que la décision est d'ordre politique, il appartient à chacun d'entre nous, plus nombreux encore, d'intervenir auprès de l'eurodéputé(e) de sa circonscription. La conjugaison des différentes interventions et leur synergie doit, en effet, contribuer au renversement de la doctrine relative aux services sociaux d'intérêt général. L'Appel des appels doit maintenant amplifier cette mobilisation et ce mouvement.* »

Leur appel sera-t-il entendu ? Le risque est en effet grand qu'un tel mouvement, s'il ne prend pas suffisamment sur le terrain ou s'il ne rassemble que les plus convaincus, les autres se contentant d'être actifs uniquement sur la toile, ne retombe comme un soufflé, aussi vite qu'il a gonflé.⁴ A suivre...

Synthèse de Sylvie-Anne GOFFINET
Lire et Ecrire Communauté française

1. En France, la fonction de professeur des écoles correspond à celle d'instituteur chez nous mais, à la différence des instituteurs belges, les professeurs des écoles doivent être titulaires d'un master.

2. Ce fichier nominatif consiste en une informatisation de la vie scolaire et concerne l'enseignement maternel et primaire. Toutes les données familiales, sociales, scolaires et identitaires des élèves doivent être transmises par les directeurs d'école aux inspecteurs de l'Education nationale et aux inspecteurs d'Académie, puis au Rectorat, pour terminer, via internet, dans un fichier national partiellement accessible aux maires. Ce fichier, justifié par « la nécessité de centraliser les données pour des besoins statistiques et pratiques pour les directeurs d'écoles », est pour ses opposants, « l'instrument d'une politique sécuritaire et policière ». A Tours, quatre personnes ont été poursuivies par le ministre de l'Intérieur pour avoir dénoncé la chasse aux sans-papiers à travers leurs enfants et l'utilisation par l'administration du fichier 'Base élèves'. Voir le site du Comité national de résistance à Base élèves : <http://retraitbaseeleves.wordpress.com>

3. Joël HENRY, Michel CHAUVIÈRE, **Les services sociaux ne sont pas des services marchands**, www.appeldesappels.org/spip.php?article536, 28 novembre 2010.

4. Selon un contact que nous avons eu avec le webmaster du blog **Sauvons l'école publique**, rien n'est en effet gagné car les tentatives de convergence au sein même de l'Education nationale ne lui semblent pas avoir été couronnées de succès. La peur, les stratégies syndicales, dont les modes d'action traditionnels diffèrent de ceux des désobéisseurs, ont eu raison de cette dynamique. Enseignants du 1^{er} degré, du 2^e degré et étudiants ne se sont que rarement retrouvés de façon massive. Selon lui, il reste à construire une convergence au sein de l'Education nationale et, au-delà, de tous les services publics... Ce qui n'est pas une mince affaire !

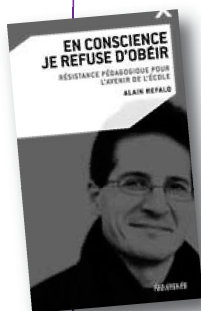
Références bibliographiques sur le mouvement de résistance en France



Eddy KHALDI, Muriel FITOUSSI, **Main basse sur l'école publique**, Editions Demopolis, aout 2008

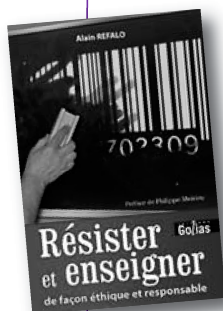
La réforme de l'école est au cœur du projet de Nicolas Sarkozy. Au nom de la liberté de choix, on prépare une privatisation de l'éducation. L'école institution de la République laïque est décriée, attaquée pour lui substituer une logique libérale dans laquelle l'école privée est instrumentalisée pour concurrencer et démanteler le service public.

Dans cet ouvrage, les auteurs montrent comment des associations de libéraux et de catholiques conservateurs proches du Front national et de l'Opus Dei sont à l'origine de ces propositions, quelle part prennent le gouvernement et le ministre de l'Éducation nationale dans cette exacerbation de la concurrence et dans les nouveaux privilèges concédés à l'enseignement catholique, quel rôle jouent les officines libérales et intégristes qui prennent l'école publique pour cible, quel sens donner à toutes ces premières mesures engagées dans la précipitation (suppression de la carte scolaire, instauration d'un chèque éducation pour le privé, concessions sur la mixité, le service minimum...). Des faits, des actes, des décisions, des liens, des réseaux éclairent les multiples connivences, qui depuis une trentaine d'années s'entendent pour lancer une OPA sur l'école publique.

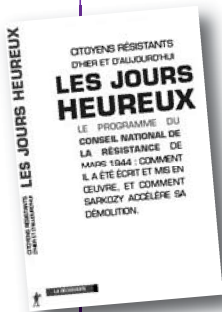


Alain REFALO, **En conscience, je refuse d'obéir. Résistance pédagogique pour l'avenir de l'école**, Editions Ilots de résistance, janvier 2010

Dans cet ouvrage, écrit au cœur de sa lutte, Alain Refalo analyse les réformes qui menacent aujourd'hui l'école de la République et expose la lutte des enseignants désobéisseurs, leurs actions et leurs contrepropositions. Véritable manifeste établi par celui qui a initié la résistance, ce texte argumenté et engagé se veut une contribution pour mieux comprendre le sens et la portée de ce mouvement. Il s'adresse tant aux enseignants du primaire qu'aux parents d'élèves et aux citoyens soucieux de l'avenir de l'école publique. *En conscience, je refuse d'obéir* est un plaidoyer contre la fatalité et la résignation, un vibrant appel non violent à l'insurrection des consciences.



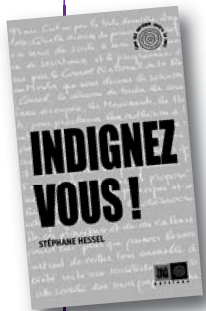
A lire également, le nouvel ouvrage d'Alain REFALO :
Résister et enseigner de façon éthique et responsable, Editions Golias, mars 2011



Jean-Luc PORQUET (sous la coord. de), **Les jours heureux. Le programme du Conseil national de la Résistance de mars 1944 : comment il a été écrit et mis en œuvre, et comment Sarkozy accélère sa démolition**, Editions La Découverte, mars 2010

Le 4 mai 2007, le candidat Nicolas Sarkozy se rend aux Glières (Haute-Savoie), pour y saluer la mémoire des maquisards massacrés en mars 1944 par les nazis et les miliciens français. Elu président, il renouvelle l'opération en mai 2008 et avril 2009. Et cette année-là, il prétend que son action se situe dans le droit fil « *du Conseil national de la Résistance qui, dans les heures les plus sombres de notre histoire, a su rassembler toutes les forces politiques pour forger le pacte social qui allait permettre la renaissance française* ». Cette imposture ne pouvait que susciter de vives réactions quand on sait que le programme du Conseil national de la Résistance annonçait un ensemble ambitieux de réformes économiques et sociales, auquel le fameux 'modèle social français' doit tout, notamment la sécurité sociale, les retraites par répartition et la liberté de la presse (programme publié en mars 1944 sous le titre *Les Jours heureux*).

Les auteurs complètent la publication de ce texte fondateur par une série d'articles sur son histoire et son actualité : comment il fut conçu et mis en œuvre après la Libération, et comment, dès les années 1990 mais surtout depuis la présidence de Sarkozy, il fait l'objet d'une démolition en règle. En évoquant la mobilisation citoyenne qu'ils ont initiée, ils révèlent la puissance du discours d'hier pour nourrir les résistances d'aujourd'hui.



Stéphane HESSEL, **Indignez-vous !**, Editions Indigène, octobre 2010

A 93 ans, Stéphane Hessel, ancien résistant français et survivant des camps de concentration fait appel, à travers ce petit livre de 32 pages, à la conscience citoyenne de millions de personnes afin de les faire réfléchir aux moyens de combattre les injustices d'aujourd'hui. Il y dénonce la société de l'argent qui subordonne des intérêts particuliers à l'intérêt général et défend la prévalence de l'éthique, de la justice et de l'équilibre durable. Rappelant qu'avec d'autres anciens résistants, il a signé en mars 2008 une déclaration dans laquelle il est affirmé que « *la menace du fascisme n'a pas totalement disparu* », il invite les jeunes générations à l'indignation : « *Nous appelons les jeunes générations à faire vivre, transmettre, l'héritage de la Résistance et ses idéaux. Nous leur disons : Prenez le relai, indignez-vous ! [...] Regardez autour de vous, vous y trouverez les thèmes qui justifient votre indignation [...]. Vous trouverez des situations concrètes qui vous amènent à donner cours à une action citoyenne forte.* »



A lire aussi : Stéphane HESSEL, **Engagez-vous ! Entretiens avec Gilles Vanderpooten**, Editions de l'Aube, mars 2011



Roland GORI, Barbara CASSIN et Christian LAVAL (sous la dir. de),
L'Appel des appels. Pour une insurrection des consciences,
Editions Mille-et-une nuits, novembre 2009

« Demain, lorsque la 'société des individus' sera définitivement installée, ce sera trop tard ; trop tard pour soigner, trop tard pour enseigner, trop tard pour chercher, trop tard pour juger en toute indépendance. Il ne restera plus à l'information et à la culture qu'à se faire les accessoires d'une fabrique de l'opinion, qui pourra en toute impunité vendre à Coca-Cola du temps de cerveau disponible ». Face à la multiplication de prétendues réformes aux conséquences désastreuses, cet ouvrage collectif propose des analyses précises des réformes et des politiques en cours, et tente une compréhension globale de la situation. Pas de lutte efficace possible si l'on ne saisit la particularité du moment, tel est le sens de l'ouvrage conçu comme un outil de transversalité et un point de départ possible d'un travail collectif mené par celles et ceux qui s'inscrivent dans la démarche de *L'Appel des appels*. Il prône le rassemblement des forces et exhorte à parler d'une seule voix pour s'opposer à la transformation de l'Etat en entreprise, au saccage des services publics, et à la destruction de la société française et de ses valeurs.



Elisabeth WEISSMAN, **La Désobéissance éthique,** Editions Stock, avril 2010

Face à une politique d'asphyxie programmée qui érige en norme la course au chiffre et au rendement, l'évaluation et la compétition, le fichage et la répression, et qui menace les droits fondamentaux et la cohésion sociale, de plus en plus de professionnels refusent de voir leurs organismes transformés en machines à faire des actes et du cash, leur métier dénaturé et leur éthique piétinée. La politique de contrôle en train de se déplacer du corps du travailleur vers son psychisme, de son extériorité vers son intériorité rend par ailleurs problématiques les stratégies de contrepouvoir et de résistance 'classiques' du monde du travail. Constatant la souffrance, la perte de sens et la régression qui en résulte pour eux comme pour les usagers, des travailleurs tentent de mettre en œuvre, diverses stratégies de résistance : désobéissance collective proclamée, opposition souterraine, insoumission, freinage subversif. Ce livre, construit comme un abécédaire, s'adosse à une enquête de terrain : il donne à entendre les témoignages d'hommes et de femmes qui, pris dans la tourmente du saccage des services publics, veulent défendre leur mission envers et contre tout, au nom du bien collectif, des valeurs républicaines et du pacte social hérité du programme du Conseil national de la Résistance.



Albert OGIEN et Sandra LOGIER, **Pourquoi désobéir en démocratie ?**, Editions La Découverte, septembre 2010

Les raisons de se révolter ne manquent pas. Mais on ne se révolte pas n'importe comment : en démocratie, s'engager dans un combat contre l'injustice, l'inégalité ou la domination est un geste qui doit s'exprimer sous une forme d'action politique acceptable. Parmi ces formes se trouve la désobéissance civile qui consiste, pour le citoyen, à refuser, de façon non violente, collective et publique, de remplir une obligation légale ou réglementaire parce qu'il la juge indigne ou illégitime, et parce qu'il ne s'y reconnaît pas. Cette forme d'action est souvent considérée avec méfiance : pour certains, elle ne serait que la réaction sans lendemain d'une conscience froissée puisqu'elle n'est pas articulée à un projet de changement politique ; pour d'autres, à l'inverse, elle mettrait la démocratie en danger en rendant légitime un type d'action dont l'objet pourrait être d'en finir avec l'Etat de droit.

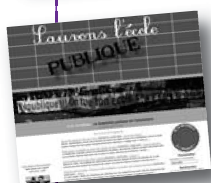
Ce livre analyse le sens politique de la désobéissance, en l'articulant à une analyse approfondie des actes de désobéissance civile qui prolifèrent dans la France d'aujourd'hui, à l'école, à l'hôpital, à l'université, dans des entreprises, etc. Il montre comment ces actes s'ancrent avant tout dans un refus de la logique du résultat et de la performance qui s'impose désormais comme un mode de gouvernement. A la dépossession qui le menace – dépossession de son métier, de sa langue, de sa voix – le citoyen ne peut alors répondre que par la désobéissance, dont le sens politique doit être réfléchi.

Et quelques sites



> Blog d'Alain Refalo **En conscience, je refuse d'obéir** : <http://enconscienceje refusedobeir.blog4ever.com>

> Site du **Réseau des enseignants du primaire en résistance** : <http://resistancepedagogique.org>



> Blog **Résistance pédagogique pour l'avenir de l'école** : <http://resistancepedagogique.blog4ever.com>

> Blog **Sauvons l'école publique** : <http://sauvons-lecole.over-blog.com> (taper 'résistance' dans le moteur de recherche)

> Site **Quelle école pour demain ?** : <http://4tous.net/ecoledemain>



> Site **Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui** : <http://www.citoyens-resistants.fr>

> Site **Appel des appels** : <http://www.appeldesappels.org>

> Site **MP4 - Champ social** : <http://www.mp4-champsocial.org>